



BRESSANE OMNISPORTS SENIOR

COMPTE RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION N°23

Lundi 8 décembre 2025 à 9H00

165 Chemin du Stade PERONNAS

Présents : BARDET Chantal, CORDIER Colette, GIBASSIER Christiane, JUILLET Alain, LAVIROTTE Brigitte, PAYRE Jacques-Henri, TAPONAT Chantal, TIREL Véronique

Excusées : ALIBERT Nicole, BEAUDOUX Véronique, GUILLARD Corinne, VIANNET Colette

ORDRE DU JOUR

1. PRÉSENTATION ET APPROBATION DES RÉOLUTIONS
2. QUESTIONS DIVERSES

1- RÉSOLUTIONS :

Résolution 1 : **Approbation du compte-rendu du CA n°22 du 4/11/25**

À noter que la nomination d'un commissaire aux comptes devrait se faire lors de l'AG selon l'article 11 point 6 des statuts. Il sera nécessaire de modifier la dénomination de commissaire aux comptes en vérificateur des comptes lors de la réécriture des statuts.

Approbation du CR du CA voté à l'unanimité.

Résolution 2 : **Information sur les adhésions**

Au total 117 adhérents (102 l'an passé) :

23 à l'Activ' mémoire (22 l'an passé)

15 à la peinture (20 l'an passé)

48 à la chorale (35 l'an passé)

45 à la randonnée (40 l'an passé)

13 à la marche nordique (20 l'an passé)

11 au badminton (12 l'an passé)

73 licences FFRS (68 l'an passé)

(à noter un animateur de moins à la marche nordique)

À propos des cartes BOS (dont s'occupe Michelle ROLLET), y sont précisés : N° d'urgence et personne à contacter. Chaque adhérent a un numéro FFRS et un numéro BOS démarrant à 11, en commençant par les fondateurs de BOS puis selon l'ordre alphabétique. Est précisé sur la carte si participation à une activité physique.

Résolution 3 : **Présentation succincte de la situation financière.**

Le compte de résultat présente un excédent de 5047,42 € au 30/11/25.

L'excédent prévisionnel en fin de saison est de 1800 €.

L'activité chorale présentera un excédent d'environ 1400 €.

Le compte courant au Crédit Mutuel présente un solde de 1300 € et le Livret Bleu un solde de 9040 €.

Dépenses budgétées : repas bénévoles 380 € et pots activités 170 € .

Le but de l'association n'est pas de cumuler les excédents.

Montant alloué pour le repas des bénévoles : environ 700 €.

Dépenses prévues : galette des rois, goûter chorale, repas groupe peinture, week-end marche nordique...

Donner la possibilité à chaque activité d'avoir une dépense participative pour un repas, une sortie... type 3€ /personne.

Résolution 4 : Revalidation du budget prévisionnel présenté à l'AG du 14/10/25

Demander à chaque responsable d'activité ses besoins prévus. Vu la réserve financière, est envisagée une baisse de la cotisation BOS dans l'avenir.

Penser aux éventuelles demandes de subvention en sachant qu'il faudra justifier les dépenses couvertes.

Résolution 4 approuvée à l'unanimité.

Résolution 5 : Organisation pour préparer la révision des statuts

Proposition de création d'un comité de réflexion pour revoir les statuts de l'association.

18 articles à revoir mais tous n'ont pas à être modifiés. Le comité sera limité aux membres du CA.

Proposition de travailler en binôme pour chaque article à modifier (soit 6 binômes), communiquer par mail. À définir début 2026.

Résolution 5 approuvée à l'unanimité.

Résolution 6 : Accès et gestion de la boîte mail BOS. Création d'un groupe WhatsApp par activité.

À partir de la boîte mail BOS, Chantal Bardet renvoie les mails concernant chaque activité au responsable concerné. Celui-ci ne renvoie réponse par retour que si nécessaire.

Accès prioritaire à la boîte mail pour Corinne Guillard et Chantal Bardet.

Il n'est pas envisagé de groupe Whatsapp systématique par activité.

Ne pas oublier de consulter régulièrement « les dernières minutes » sur le site.

Résolution 6 approuvée à l'unanimité.

Résolution 7 : Cadre fixé pour l'organisation des séjours

Pour les séjours, 3 possibilités :

1- passer par la FFRS qui a une immatriculation de tourisme et nous la délègue. Mais il faut un accompagnateur FFRS et prendre une assurance obligatoire = 3,99 % du séjour + frais pour la fédération = 2%.

2- passer par une agence de tourisme. L'accompagnateur est géré par le voyageur.

3- passer directement par un centre d'hébergement et à ce moment-là, BOS n'est pas engagé.

Possibilité à des non-adhérents BOS de participer. Bien préciser aux participants qu'ils doivent être assurés à titre individuel.

Aucun vote pour : - passer par la FFRS et - passer par un voyageur

Résolution 7 non approuvée pour les 2 premières possibilités

BOS n'organise donc aucun séjour en propre.

Résolution 8 : Proposition d'allouer à chaque responsable d'activité, 2 fois par an, 3 € par participant pour un « pot » ou une participation à une sortie.

Possibilité offerte à chaque responsable d'activité d'organiser une sortie, un repas, un pot ... jusqu'à 3 fois /an : 3 € par participant.

Résolution 8 approuvée à l'unanimité.

Résolution 9 : Validation de l'accord financier avec le chef de chœur.

Lors d'une rencontre, proposition de BOS sur la base de 33 séances pour l'année = 5800 €.

Contre-proposition du chef de chœur : reprise de 4300 € de l'an passé pour 30 choristes pour 1 an + 5% de revalorisation incluant ancienneté, précarité... (calculée dans le cadre d'une convention collective x) + 25€ par choriste supplémentaire par saison au-delà de 40 choristes, entre 30 et 40 choristes il rajoute 5€ à chaque choriste supplémentaire ;

Donc aujourd'hui, pour 48 choristes : 4300 € + 5% + 25 € multiplié par 48 = 5715 €

Penser en Mai-Juin de rediscuter son indemnité pour 2026-2027

Résolution 9 approuvée à l'unanimité.

Résolution 10 : Changement de siège social si possibilité d'obtenir une boîte postale au bureau des associations.

Aucune association n'est domiciliée à la mairie de Péronnas. Pour avoir une boîte aux lettres il faut s'adresser à l'AGLCA. Pas d'intérêt.

Notre siège administratif reste chez Véronique Beaudoux, rue des Charmettes.

Résolution 10 approuvée à l'unanimité.

Quant à la demande de clefs supplémentaires pour le local d'activité, le prix est trop élevé.

2- QUESTIONS DIVERSES

Proposition de participation à une manifestation internationale de marche nordique au DEVOLUY du 18 au 21 Juin 2026 (au moment de la fête de la musique).

Fin de séance : 11h30.

Prochain CA envisagé le 9 ou 10 Février 2026 à 9h00.

Le secrétaire

Le président